



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Commission scolaire de la Côte-du-Sud Les commissaires en faveur d'une taxe scolaire uniforme

Montmagny, le 25 septembre 2014 – Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud a procédé à l'adoption d'une résolution en faveur de l'uniformisation de la taxe foncière scolaire à l'ensemble du Québec.

Une résolution en lien avec les recommandations d'un comité d'experts

En mai dernier, le comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires déposait son rapport au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Yves Bolduc. Dans son rapport, le comité observait que le fardeau fiscal lié à la taxe scolaire actuelle n'est pas équitable favorisant ainsi les mieux nantis. Ainsi, dans l'hypothèse d'une mise en place d'un taux unique estimé à 24,25 cents par 100 \$ d'évaluation foncière, les contribuables de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud verraient leur contribution diminuée en moyenne de 0,06 \$ du 100 \$ d'évaluation. Ce taux serait appelé à varier selon les années en fonction de la croissance des valeurs foncières.

Selon le même rapport, une taxe foncière uniformisée permettrait au gouvernement une économie de 140 millions de dollars. Ce montant correspond au montant de la péréquation pour insuffisance fiscale versé en 2013-2014 par le gouvernement aux commissions scolaires concernées.

Ayant pris connaissance de l'ensemble du rapport, les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud demandent au gouvernement du Québec que les recommandations du comité d'experts touchant la taxe uniformisée soient mises en place le plus tôt possible. Ainsi, le conseil demande qu'un taux de taxation unique soit instauré pour l'ensemble de la province, permettant de créer un véritable système de péréquation juste et équitable entre les commissions scolaires.

-30-

Source : Isabelle L'Arrivée-Lavoie, conseillère en communication
isabelle.lavoie@cscotesud.qc.ca • 418 248-1001 poste 8484